

Zeitschrift: Mitteilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich
Herausgeber: Antiquarische Gesellschaft in Zürich
Band: 11 (1856-1857)
Heft: 3

Artikel: Mémoire sur les monnaies des rois de la Bourgogne Transjurane
Autor: Blanchet, R.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-378757>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MÉMOIRE SUR LES MONNAIES
DES ROIS
DE LA BOURGOGNE TRANSJURANE.

PAR

ROD. BLANCHET

VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
DU CANTON DE VAUD.

Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich.

Band XI. Heft 3.

Zürich,

im Verlage der Gesellschaft.

1856.

MEMOIRE SUR LES MONTAGNES

DE LA
ROUTE

DE LA BOURGOGNE TRANSJUINE

PAR M. VACCHET

PARIS, CHEZ P. BOUDET, LIBRAIRE DE LA BOURGOGNE, 1780.

EDITION DE LA SOCIETE D'AGRICULTURE DE LA BOURGOGNE

PARIS, CHEZ Z. BAILLY.

EDITION
Druck von David Bürkli.

MÉMOIRE SUR LES MONNAIES

DES ROIS DE LA BOURGOGNE TRANSJURANE.

Plusieurs de nos concitoyens ont déjà cherché à jeter quelque lumière sur l'histoire du second royaume de Bourgogne; les chartes ont été recueillies et en grande partie publiées; d'autres monuments peuvent servir à faire connaître cette période de la renaissance d'une nationalité suisse, ce sont les constructions de cette époque, bâtiments et routes; puis les objets d'art, tout ce qui servait dans la vie civile et militaire. Les monnaies rentrent dans cette dernière partie, soit comme objet d'art, soit comme moyen d'échange, soit comme symbolisant l'époque: les signes religieux, les croix, les temples, le chrisme, le poisson figurent seuls sur ces monnaies.

Tous les efforts du 8^{me} et du 9^{me} siècle ont eu pour but d'introduire la civilisation chrétienne dans le centre de l'Europe. Les divers papes concentraient leur activité sur ce point; des missionnaires, surtout anglais, les secondaient et montraient le plus grand dévouement dans l'accomplissement de cette oeuvre. De leur côté, les rois et les princes fondaient des lieux de refuge, organisaient des centres de lumière pour entrer dans le point de vue religieux du temps. Un grand nombre de monastères furent élevés en Suisse.

Ce fut sous les rois de la Bourgogne Transjurane et plus particulièrement pendant la vie de la reine Berthe, veuve de Rodolphe II, que les donations les plus importantes furent faites: l'abbaye de Payerne fut surtout l'objet de sa prédilection; Soleure fut traité de même: la pieuse reine lui assigna, l'an 962, des revenus considérables et y établit un chapitre de chanoines, dont le prévôt jouissait de droits régaliens. Elle restaura le chapitre de Moutiers-Grand-Val, en fonda un nouveau près de Thoune. Elle construisit un couvent autour duquel s'éleva la ville de Neuchâtel.

C'est de cette époque que date l'origine de la propriété dans notre pays, dans ce sens que toutes ces donations amenèrent des délimitations, des prises de possession. Les terrains vagues acquièrent des possesseurs réels en vertu de chartes émanées de souverains. On vit s'élever en même temps quantité d'églises et d'édifices divers.

Une légende populaire attribue aux rois de la Bourgogne transjurane la construction de la tour de Gourze. On parle aussi, mais d'une manière un peu vague, d'un chemin dit de *la Reine Berthe*, qui aurait lié Orbe, Chavornay avec Renens et Vufflens; puis Renens avec Morrens, Montherond, St.-Cierges, la Molière et Payerne. On trouve ce chemin indiqué sur les plans des Communes sous le nom „*En la vi*“ (*via, route, chemin*).

Ce fut probablement Conrad, fils de la Reine Berthe, qui exécuta les volontés de sa mère en faisant bâtir l'église de St.-Ours de Soleure. La trouvaille de monnaies, faite en mars 1762, lors de la démolition de l'ancienne tour de cet édifice, tendrait à faire croire que ces monnaies avaient été

placées dans les fondements lors de la cérémonie d'inauguration des travaux; que Conrad y assistait et qu'il avait fait frapper monnaie *ad hoc*; les autres pièces de la trouvaille font penser que cette cérémonie a eu lieu de l'an 960 à 980.

Ayant constaté dans cette trouvaille la présence de plusieurs monnaies inédites de Conrad-le-Pacifique, nous avons pensé qu'il serait intéressant de les faire connaître et de réunir dans un seul cadre tout ce qui est connu sur ce sujet: telle est l'origine de ce travail. Nous avons déjà abordé cette question dans notre *Mémoire sur les monnaies des pays voisins du Léman*, mais nous l'avons fait avec une grande réserve; nous doutions un peu si ces souverains avaient battu monnaie, car les évêques qui les ont proclamés, jouissaient de ce droit régalien, et tout nous prouve qu'ils ont continué à fournir leur diocèse de la monnaie nécessaire à ses besoins.

Après avoir mûrement réfléchi, nous croyons que les pièces que nous possérons de ces rois de Bourgogne ne doivent pas être considérées comme des monnaies proprement dites, destinées spécialement à faciliter les échanges, mais comme des espèces de médailles-monnaies, frappées dans le but de rappeler le souvenir de quelque événement mémorable du règne de ces rois.

Pour rendre plus facile l'intelligence de la période dont nous allons faire connaître les monnaies, nous donnerons le résumé suivant, extrait de *l'Histoire de la Franche-Comté*, par Mr. Rougebief, et des *Mémoires de Mr. de Gingins sur le Rectorat de Bourgogne*.

Mêlé à presque tous les événements politiques de son époque, Richard, duc de Bourgogne, influa sur les destinées de la Haute-Bourgogne par son alliance avec une famille d'où allait sortir une dynastie de rois. Dès l'an 888, il avait épousé Adélaïde, soeur de Rodolphe, duc de la Bourgogne Transjurane. Les Bourguignons de la Transjurane laissèrent leur duc se poser sur la tête la couronne royale, à St.-Maurice en Valais; à la proclamation, assistait Thierri, premier archevêque de Besançon. Bientôt après, secondé par son beau-frère Richard, Rodolphe étendit son sceptre sur toute la Franche-Comté (comté de Bourgogne). Ce prince est désigné dans quelques chroniques sous le nom de roi du Jura.

Rodolphe I mourut en 911 et eut pour successeur son fils Rodolphe II, qui inaugura son règne par une guerre contre Bourcard, duc de Souabe; il voulut étendre sa domination sur les anciennes terres du premier royaume de Bourgogne et en pousser les limites jusqu'au bord du Rhin. La guerre se termina par le mariage de Rodolphe II avec Berthe, fille de Bourcard.

Rodolphe fut pendant quelque temps roi d'Italie, à la suite de luttes avec Bérenger premier chef de ce royaume; mais les factions opposées appellèrent Hugues, comte d'Arles et de Vienne, qui gouvernait alors la Provence, à leurs secours contre Rodolphe qu'elles parvinrent à chasser d'Italie.

Hugues, pour s'assurer la paisible possession de l'Italie, céda en l'an 933, son royaume de Provence à Rodolphe II, qui réunit ainsi sous la domination la Suisse Romande, le comté de Bourgogne, le Lyonnais et la Provence, sous le nom de royaume de Provence et de Bourgogne-Jurane. Rodolphe mourut le 11 juillet 937.

Rodolphe II eut pour successeur Conrad son fils, enfant de 14 ans, que l'empereur Otton I retint pendant quelques années sous sa tutelle. Conrad, surnommé le Pacifique, épousa, l'an 961, Mathilde, fille de Louis-d'Outre-mer, et soeur de Lothaire, rois des Français. Il mourut le 19 octobre 993, après 56 ans d'un règne dont la paix ne fut altérée que par l'incursion des Sarrazins et des Hongrois, dont il délivra ses états.

Rodolphe III succéda au roi Conrad, son père, dans les royaumes de Bourgogne cis- et transjurane et de Provence; mais son règne fut troublé par les révoltes des grands vassaux de la couronne, qu'il ne dompta qu'en associant à son pouvoir, l'empereur Henri II, son neveu (en 1018), puis (en 1027) l'empereur Conrad II, dit le Salique, époux de sa nièce Gizèle.

Rodolphe III mourut de 6 septembre 1032, sans enfants légitimes, laissant son sceptre et sa couronne à l'empereur Conrad-le-Salique, qui, de fait, réunit à l'empire germanique les provinces renfermées entre la Savoie, le Rhône, la mer de Provence et les Alpes.

En résumé, il faut compter les princes suivants :

Rodolphe I. — Rodolphe II. — Conrad-le-Pacifique, — Rodolphe III.

Il faut distinguer *Raoul* (fils du duc Richard), élu roi des Français en 923, mort en 936, et Rodolphe II, son contemporain (912 à 937), fils et successeur de Rodolphe I, roi de la Bourgogne Transjurane.

Diverses circonstances nous ont permis d'examiner quelques monnaies inédites des souverains du second royaume de Bourgogne; nous avons fait l'étude et la description de la numismatique de cette époque.

Les événements ont amené ces chefs militaires à jouer un rôle important tantôt en Italie, tantôt en France, tantôt en Allemagne; par là même leurs monnaies sont peu connues et ont été rattachées à l'histoire de ces nationalités; mais comme le berceau de la dynastie est en Suisse, à St. Maurice, il est logique de réunir le tout dans un recueil scientifique suisse, laissant à chaque pays voisin le soin d'en prélever sa part.

Rodolphe I. (888 à 911.)

Aucune pièce de monnaie n'a été attribuée à ce prince.

Rodolphe II. (911 à 937.)

A. Royaume de Bourgogne et de Provence.

La monnaie la plus ancienne que nous connaissions paraît avoir été frappée à Besançon, ville qui faisait partie du domaine primitif de ce roi du Jura; nous pensons qu'elle a été battue par Rodolphe II.

I. Mr. de Pina a décrit et figuré dans la revue numismatique de 1838 une monnaie qu'il rapporte à un roi de Bourgogne. Il a lu CIV. LVS VNV. et pense qu'on pourrait reconnaître *Auxonne* ou *Lausanne*. De son côté Mr. de Saulcy croit lire LVCVDVNVS, tracé à rebours. Nous reproduisons ce denier d'argent, planche I f. 1, et nous le décrivons de la manière suivante :

Croix simple à branches égales encadrée dans un grenetis, légende: **†RODVLFVS.**

Au revers, la porte noire de Besançon; légende: **†CIV. VISVNV.**

J. J. Chifflet a figuré dans son ouvrage, publié sous le nom de *Vesontio civitas imperialis*, Lyon 1618, deux monnaies; l'une offre dans le champ le bras de Saint-Etienne; légende: B. STEPHANI; sur l'autre face on voit la porte noire; légende: PORTANIGRA.

L'autre pièce est aussi caractérisée par le bras de Saint-Etienne; légende: PTHO. MARTYR; sur l'autre face, la croix; légende: BISONTIVM.

Ces deux monnaies nous paraissent postérieures à celle de Rodolphe II; mais chacun y retrouvera des éléments analogues, soit dans la porte noire, soit dans le nom de la ville de Besançon.

Ménétrier dans son *Histoire civile et consulaire de la ville de Lyon*, 1596, page 258, est le premier historien qui ait figuré de monnaies des rois Rudolphiens.

Nous reproduisons les deux pièces qui sont au musée impérial de Paris.

II. Denier d'argent. La croix simple placée dans un grenetis autour duquel on lit: **FR⁺ODVLFVS.** Au revers, un S placé dans un grenetis avec la légende: **FLVCVDVNVS.** Planche I figure 2.

La figure 189 de Fougères et Combrouse n'a pas été faite avec tout le soin désirable.

Leblanc dans son *traité historique des monnaies de France*, page 139, a figuré cette monnaie en même temps que deux deniers du roi Raoul, fils du duc Richard, élu roi de France en 923. Ce qui distingue la pièce de Rodolphe de Bourgogne de celle du roi des Français, c'est que le mot **REX** se lit sur les monnaies de Raoul et ne se retrouve pas sur les pièces des Rodolphes transjurains.

Plusieurs numismates et Leblanc en particulier pensent que le signe placé dans le champ de cette monnaie est une S, signifiant *Segusianorum*. D'après J. Caesar, B. Gall. I, 10: VII, 64. Strabon IV. Ptol. II, 8, 14. Plin. IV, 18, 32, les Segusiani étaient un des peuples les plus importants de la Gaule lyonnaise. L'ancien Lyonnais comprenait outre le département du Rhône, la partie occidentale du département de la Loire; la capitale de toute la province était *Lugdunum*, Lyon; voyez Thierry, *histoire des Gaulois*, III, page 279.

Le signe de la pièce de Rodolphe est placé en travers, le commencement de l'S a la forme d'une tête; il serait possible que ce fût un poisson ou un serpent, emblèmes religieux fort employés dans ce tems-là. Nous verrons plus tard une pièce de Lyon, frappée par Henri empereur; la lettre S est placée directement sous la croisette de la légende.

III. L'autre pièce porte la même croix, avec un grenetis analogue et la légende: **FR⁺ODVLFVS.** Au revers: un temple soit portique à quatre colonnes élevées et un petit fronton; comme dans la pièce figurée par Mr. de Pina, il est surmonté d'une croix autour de laquelle est la légende: **FLVCVDVNVS.** Au centre, entre les colonnes, on observe un besant: Voyez la planche I fig. 3.

Fougères et Combrouse ont publié ce denier sous le N° 225.

La figure 4 de la même planche représente un denier de Rodolphe qui offre de légères différences, il appartient à la collection de Mr. Henri Morin de Lyon, qui a fait un beau travail sur les monnaies des Evêques de Vienne et les princes du Dauphiné. On lit **LVCVDVNVS.**

Ce denier pèse: 1,285 grammes.

Le prince Th. Gagarine de St. Petersbourg, Mr. Ernest Griotet, grand amateur de numismatique à Genève, puis moi-même, nous possédons chacun un denier de Rodolphe avec le temple.

IV. Obole, soit fraction de la pièce précédente; au centre une croix, autour un grenetis et la légende: **RODVLFVS.** Au revers, le temple, et la légende: **LVCVDVNVS.** Le même besant se retrouve entre les colonnes du centre. Cette obole pèse: 0,67 grammes.

Je dois la communication de cette pièce, planche I fig. 5, à Mr. Morin, banquier à Lyon.

La figure 6 de la même planche représente une obole du même Rodolphe avec quelques variantes, elle appartient à ma collection. Cette monnaie pèse 0,63 grammes.

Le prince Th. Gagarine possède aussi une de ces monnaies.

Dans un premier travail, inséré dans les *Mémoires de la société de la Suisse romande*, nous

avons rapporté la pièce N° I à Rodolphe II et les suivantes à Rodolphe III; une nouvelle étude plus approfondie nous engagerait à les attribuer toutes au même prince; voici les motifs sur lesquels nous basons notre opinion.

Elles ont un air de famille; c'est le même type modifié par les circonstances de localité; le mot RODVLFVS est écrit de la même manière et l'R est caractéristique; la partie droite de cette lettre n'est pas brisée comme dans les lettres latines; elle est formée d'un seul trait arrondi arrivant au pied du jambage gauche: quelques-unes offrent le second trait à l'état rudimentaire. Le temple est le même dans les numéros I, III et IV; on remarque entre les deux colonnes centrales un point ou besant que nous n'avons pas rencontré dans les monnaies de ce temps; les pièces de Louis-le-Débonnaire, celles de l'évêché de Lausanne, qui sont cependant si variées, ne présentent pas cette particularité.

Ce qu'il y a de plus significatif, c'est l'absence de la qualification REX, et nous verrons plus tard qu'à l'exception de deux pièces de Lyon, les deniers de Conrad ne portent pas cette désignation de souverain, mais seulement *Conradus pius*.

Les comtes ou ducs de Transjurane, qui devinrent plus tard rois de Bourgogne, n'ont pas été d'abord rois dans l'acception ordinaire de ce mot; c'étaient des chefs militaires que le haut clergé romand avait appelés à un commandement supérieur pour maintenir leur propre autorité. Les évêques possédaient déjà à cette époque certains droits régaliens; dans notre précédent mémoire, nous avons eu occasion de faire remarquer que les évêques de Lausanne ont battu monnaie peu de temps après la mort de Louis-le-Débonnaire. Mr. Trouillat affirme (monuments de l'histoire de l'ancien évêché de Bâle, tome II, introduction page XII), que l'église de Bâle aurait joui du droit de battre monnaie depuis le milieu du 8^{me} siècle. Le plus ancien denier de Genève connu date de l'évêque Conrad qui a été sacré après l'an 1020.

Si l'on rapporte ces deniers à Rodolphe II, il est assez probable qu'il ne les fit frapper que dans les dernières années de sa vie, depuis qu'il fut proclamé roi de Provence: donc entre les années 933 à 937.

Les frappes de monnaies devaient être rares et probablement commémoratives; celle de Besançon a dû avoir lieu à la première arrivée du roi dans cette ville; celle de Lyon à l'époque de son avènement au trône ou de sa première entrée dans cette ville. Cet usage de frappes commémoratives s'est maintenu dans beaucoup de pays; la république de Berne l'a conservé longtemps; on battait des monnaies d'or et d'argent à la suite de la plupart des grands événements de la république; la monnaie, outre sa valeur d'échange, devenait une médaille commémorative.

D'autres considérations tendraient à faire attribuer ces monnaies à Rodolphe III, dans ce sens que Rodolphe II ne prit possession de Lyon que peu d'années avant sa mort; que sa domination y fut contestée, et que l'on ne connaît pas de charte de ce prince, datée de Lyon.

Dans ce dernier cas, les pièces de Lyon dateraient de l'avènement de Rodolphe III au trône, en 994.

B. Royaume d'Italie.

Rodolphe II fut appelé au royaume d'Italie au commencement de l'année 922 et il occupa ce trône jusqu'à l'an 926. Ce fut en 924 qu'il vainquit les Hongrois, avec le secours du prince Hugues de Vienne.

V. Scheidius, dans son ouvrage *De originibus Guelficis*, a publié une figure que nous reproduisons planche I fig. 7, il l'a tirée de Muratori, *Antiquitates Italicae* T. II page 588.

Sur une face, on trouve le chrisme, emblème religieux et six besants dans les six cantons; le tout entouré d'un grenetis; légende: **PRODVLPPO PIVS. RX.** Revers: dans le champ: PAPIACI (vitas) avec un grenetis autour; légende: **XPISTIANA RELIG.**

Un de ces deniers appartient à la collection Argelati.

Mr. F. Forel, président de la société d'histoire de la Suisse romande, a eu l'obligeance de nous indiquer les actes suivants passés en Italie par Rodolphe II:

922, 4 février. Ticini civitate.

- 3 décembre. Papia.

- 8 décembre. Papia.

924, 29 février. Papia.

- 8 octobre. Papia.

- 12 novembre. Verona.

- 5 décembre. Papia.

On voit par là qu'il séjourna plusieurs fois en Italie et principalement à Pavie. Il est donc très naturel de lui attribuer cette monnaie frappée à Pavie.

La monnaie figurée sous le N° 269 dans le catalogue de Fougères et Combrouse représente un denier de Bérenger frappé à Pavie avec les mêmes signes et les mêmes légendes que nous venons de signaler; au lieu de Rodolphe on lit: BERENGARIVS IMP. Béranger se fit déclarer roi d'Italie vers l'an 883; Rodolphe II le vainquit et l'enferma dans Vérone, où il fut assassiné l'an 924. On comprend que Rodolphe s'étant mis à sa place ait fait frapper des monnaies avec un coin identique. Le N° 403 du même catalogue de Fougères donne la figure d'un autre denier de Bérenger, portant aussi le chrisme. Ce monogramme formé des deux premières lettres du mot *XPIstria* offre bien des variétés dans sa forme; on rencontre des monuments du quatrième au onzième siècle donnant au X sa position en sautoir; la panse du rho est quelques fois tournée à gauche; sur plusieurs lampes chrétiennes, l'esprit saint sous la forme d'une colombe est placé au-dessus du monogramme ou vers le pied, en lutte avec le serpent.

Les monnaies de Bérenger et de Rodolphe II sont les seules sur lesquelles j'ai eu occasion de voir le chrisme. Dans la légende **XPIstria religio**, les deux premières lettres sont grecques; c'est une forme du chrisme qui a été mise en usage par Louis-le-Débonnaire.

Conrad-le-Pacifique. (937 à 943.)

Nous avons sous les yeux plusieurs ouvrages d'hommes distingués dans la science qui ont attribué à ce prince un certain nombre de monnaies; Mr. le docteur Meyer, conservateur du cabinet des monnaies de la ville de Zürich, a publié en 1845 les *Bractéates de la Suisse* (3^{me} volume des mémoires de la société des antiquaires). Dans ce travail remarquable, l'auteur signale sept pièces frappées à Bâle comme devant être attribuées à Conrad-le-Pacifique; il en indique de plus une douzaine, frappées aussi à Bâle et qu'il rapporte à Conrad-le-Salique.

Voici une description succincte de toutes les pièces figurées :

Conrad-le-Pacifique.

Profil regardant à droite, ..NRADVS RE; revers: petit temple sur deux degrés, BASILEA C...S. (Meyer N° 98.)

Tête vue de face avec un ornement dessus, CHVONRADVS REX; revers: croix simple avec quatre besants; \ddagger BASILEA ...ITAS. (M. N° 99.)

Croix simple: CHVONRADVS REX; revers, temple placé sur une construction; à droite R, à gauche S; BAS...A CIVITA. (M. N° 100.)

Croix simple couché sur un cercle, un besant dans chaque canton; CHORADVS RX; revers: temple placé sur une construction: BASILEA. (M. N° 101.)

Conrad-le-Salique.

Croix simple: CHV. NRADVS RE; revers: le mot BASILEA placé en croix. (M. N° 102.)

Croix simple: CHVONRADVS REX; revers le mot BASILEA placé en croix avec C \ddagger V \ddagger S (civitas). (M. N° 103; Lelewel XVIII. 27.)

Croix ornée avec des pointes CHVONRADVS REX; revers: croix aux quatre branches terminées par des anneaux avec 4 anneaux dans les cantons; \ddagger BASILEA CIV... (M. N° 104 a.)

Croix simple: CHVONRADVS RX; revers BASILEA placé en croix avec CVS (civitas). (M. N° 104.)

Profil couvert d'une couronne triglobulaire, garnis de 9 boules: KVONR REX. (Mäder IV. p. 85; Lelewel p. 159.)

Temple avec une croix sur sa devanture carrée et autour: \ddagger MOVN.: CI (Mounzia ci); revers: croix cantonnée de quatre boules: CONDRAER \ddagger (Condrae rex). (Lelewel III. p. 159.)

...DVSR... Revers: croix à 4 besants \ddagger B....AS. (Friedländer p. II. N° 8.)

Une tête couronnée vue de faceDVS RE .—; croix cantonnée de 4 besants, \ddaggerVITAS (Friedländer).

Nous ferons remarquer que toutes ces pièces ont un certain degré de parenté; les lettres des légendes offrent une très-grande analogie; aucun élément ne permet de faire des groupes particuliers. Les lettres sont toutes latines, et bien formées; les R n'ont pas de rapport avec celles que nous avons signalées dans les monnaies de Rodolphe II; quelques A sont barrés dans leur partie supérieure.

CHVONRADVS, CHORADVS, CONDRAER, telles sont les principales dénominations; la première est la plus fréquente.

Tous ces deniers ont été frappés à Bâle. Suivant le témoignage de Wippon, l'historien de Conrad-le-Salique, la ville de Bâle appartint au royaume de Bourgogne jusqu'en 1025. On a de Rodolphe III une charte datée de Bâle (Basilea 999), par laquelle il donne à l'évêque de Bâle l'abbaye de Grandval (Trouillat, T. I. p. 139); l'année suivante, l'an 1000, il confirma cette donation à Bruchsal, en présence de l'empereur Otton III (Ibid. p. 140).

Enfin l'acte N° 100 publié par Trouillat, dans les monuments de l'évêché de Bâle, nous apprend que Conrad II (le Salique) prend possession en 1025 de la ville de Bâle, qu'il y institue évêque Udalric, successeur d'Adalberon, mort trois mois auparavant.

Nous croyons que ce fut alors que Conrad-le-Salique fit frapper les nombreuses monnaies que

nous venons de mentionner; il voulut faire acte d'autorité souveraine, comme le prouve le passage que nous extrayons de la susdite charte.

» *Sed defuncto imperatore Heinrico, Rudolfus rex promissa sua irrita fieri voluit; Chonradus autem rex magis augere quam minuere regnum intentus, antecessoris sui labores metere volens, Basileam sibi subjugavit, ut animadverteret an rex Rudolfus promissa attenderet.*« (T. II. p. 157.)

Le royaume de Bourgogne comprenait outre la Bresse et la Franche-Comté, les évêchés du Valais, de Genève, de Lausanne. Les limites à l'est suivaient la Glatt, qui se jette dans le Rhin; de là, elles laissaient en dehors le pays de Zurich, de Zug, la ville de Lucerne et rejoignaient l'évêché de Lausanne en suivant la direction de l'Entlibuch: mais l'autorité bourguignonne a toujours été contestée au-delà de l'Aar, sur les terres de l'ancien évêché de Constance.— Sous Rodolphe III, la limite au nord s'étendait jusqu'à Bâle. ⁴⁾

La carte N° 2 qui accompagne le catalogue de Fougères et Combruse donne au royaume de Bourgogne les frontières suivantes: Au levant, les Alpes du Dauphiné pour la partie française, l'évêché de Constance pour la Suisse. Au nord l'évêché de Bâle; Porrentruy est en dehors des frontières; en France, Langres est la ville la plus septentrionale; Neuchâtel est en dehors. A l'occident, on descend de Langres sur la Saône, cette rivière sert de limite jusqu'à Lyon; dès cette ville à la mer, c'est le Rhône qui sépare la Bourgogne de l'Aquitaine.

Nous ajouterons à ces considérations des motifs puisés dans un autre ordre d'idées. Plus nous étudions les monnaies, plus nous trouvons qu'il y a un certain rapport entre les signes qui y sont représentés et la position, le caractère, de celui qui les faisait frapper. Nous avons déjà vu que Rodolphe n'avait pas fait suivre son nom de la qualification de *roi*, il s'estimait probablement un souverain de second ordre; par le même motif, nous doutons que son fils Conrad, qui n'a pas pris non plus ce titre, ait fait graver son buste sur les monnaies et surtout qu'il se soit laissé aller à y placer une couronne, comme nous le voyons dans les numéros 98 et 99 de la table II des mémoires de Mr. Meyer et dans les numéros 7, 9 et 10 de la planche II du mémoire de Mr. Friedländer sur la trouvaille d'Obrzicko.

4) *Mr. de Wyss de Zurich* nous a fait l'observation suivante au sujet des limites orientales du royaume de Bourgogne-Jurane, observations que nous nous empressons de signaler:

Les frontières du royaume de Bourgogne au X et XI siècles ne s'étendaient pas plus loin à l'est que jusqu'à la ligne qui sépare actuellement le canton de Berne des cantons de Lucerne et Argovie.

Rodolphe I et Rodolphe II avaient bien conquis le pays jusque vers le *Thur*; mais après la grande victoire remportée par Bourcard, premier duc d'Allemagne ou de Souabe sur Rodolphe II, près d'Oberwinterthur (*Vitodurum*) en 919; le pays de Zürich et l'Argovie jusqu'à la limite précitée, comme Lucerne et les petits cantons, ont toujours été sous la domination des rois et empereurs allemands et des duc d'Allemagne ou de Souabe; leurs vassaux en particulier.

Il en fut de même du temps des Zähringen, qui, au-delà de leur duché de Bourgogne (situé dans les limites de l'ancien royaume des Rodolphiens) ne possédaient rien sinon la seule avouerie des deux églises à Zürich.

Telle a été constamment la division *politique* de notre pays.

Indépendamment de cette division, en parlant *géographiquement* on désignait fréquemment, par le nom de *Burgundia* les contrées suisses jusque vers Zurich, en opposition au pays *Souabois* au-delà du Rhin; les auteurs et les chancelleries qui écrivaient en *Allemagne* avaient particulièrement cet usage, tandis que les chartes écrites, dans notre pays même, en contiennent moins d'exemples. Les souvenirs du premier royaume de Bourgogne (465 à 534) plus étendu vers l'est que le second des Rodolphiens, et le langage commun qui distinguait entre les Suevi (*Schwaben*) et nos populations en-deçà du Rhin ont formé et maintenu cet usage d'appliquer le nom de *Burgundia* dans un sens beaucoup plus étendu que les limites politiques réelles du second royaume de Bourgogne.

Nous terminons cette discussion en citant l'opinion de Lelewel (Numismatique du moyen-âge, p. 159):
Conrad II le Salique, roi (1024—1027).

»Nonobstant que sa royauté fut de courte durée, il fallait espérer que la monnaie de Trchébougne offrirait quelques pièces royales de Conrad, mais je n'ai pas eu le bonheur de les trouver.« — La monnaie que le roi Conrad forgeait à Bâle (1025 à 1027) est connue par la publication de Schöpfelin (Alsac, tome II, pag. 458, tab. I, 7) et de Mader (IV. 40, p. 83 à 89), Lelewel (pl. XVIII, 27).

»Rodolphe, roi de Bourgogne, mourant peu de temps après, en 1032, envoya au même Conrad, empereur, la lance de St.-Maurice, marque de la dignité souveraine bourguignonne, et les empereurs devinrent possesseurs immédiats de la Bourgogne, jusques aux bords du Rhône.«

Lelewel attribue donc ces monnaies de Bâle à Conrad-le-Salique; nous partageons cette opinion.

Pour avoir un terme de comparaison, nous avons figuré planche I N° 18 un denier inédit de Conrad-le-Salique; il appartient à la collection de Mr. le docteur Voillemier de Senlis qui a eu l'obligeance de nous en envoyer un dessin; on trouve l'indication d'une pièce analogue dans l'ouvrage de Lelewel p. 160. Cette monnaie pèse: 4,15 grammes.

Description des monnaies frappées par Conrad de Bourgogne.

VI. Le premier denier de ce prince que nous avons eu occasion de voir, est celui de la bibliothèque de Soleure, trouvé dans les fondements de la tour de St.-Ours. **†GONRADVS . PI(us)** avec une croisette dans le champ.

R.: Une croix évidée en quatre petits carrés dans le centre, portant les lettres de Conrad au bout ou à côté de chaque branche de la croix. Planche I fig. 8.

Nous avions d'abord lu **GONRADVS REX**, mais un examen plus attentif, soit de la pièce elle-même, soit des chartes de l'époque, où Conrad prend lui-même le nom de **PIVS**, nous engage à lire **PIVS**.

Toutes les monnaies du moyen-âge ont une croisette avant la légende; cette croisette est placée directement au-dessus de l'ornement du centre, et c'est bien ce que l'on observe dans cette pièce. Nous avons donc une croisette placée avant le mot **Gonradus**, et non pas un **X** se rattachant au dernier mot de la légende.

Ces pièces rappellent tout à fait le type des monnaies des ducs d'Allemagne (Herzoge von Allemannien), décrites et figurées par le baron de Pfaffenhoffen; la forme et la disposition de la croisette sont les mêmes, les lettres se ressemblent beaucoup: des légendes portent: *Otto pius rex*. Nous avons vu précédemment *Rudolphus pius* sur la monnaie de Rodolphe frappée en Italie; le sceau de Rodolphe III portait *Rudolphus pius*. — Le mot **PIVS** était le titre des rois avant l'an mille. Plus tard, lorsque la grande fraye fut passée, ils prirent la qualification d'**AVGVSTVS**.

Les monogrammes de plusieurs de ces deniers sont aussi formés d'une croix au bout des branches de laquelle les lettres sont attachées.

Ces diverses circonstances nous font penser que ce sont des artistes allemands qui ont procédé à la frappe d'une partie des monnaies de Conrad-le-Pacifique.

VII. Après avoir longtemps examiné le monogramme de la pièce précédente et l'avoir comparé avec celui du denier figuré planche XVIII N° 39 de l'atlas de Lelewel, je trouvai un si grand air de parenté entre ces deux pièces que je me rendis auprès de Mr. de Gingins pour les soumettre

aussi à son examen; il n'eut pas plutôt lu la légende: TAPERNA, qu'il me dit: Vous avez parfaitement raison; nous avons là une pièce de Conrad frappée à Orbe, et prenant le dernier ouvrage qu'il a publié, *Histoire de la ville d'Orbe*, 1855, il me montra page 17 et 22 que le nom d'Orbe au moyen-âge était TAPERNA. Ce nom se retrouve fréquemment dans les actes signés par Conrad-le-Pacifique: Nous abandonnerons donc l'explication donnée par Lelewel, page 176, et nous décrirons cette seconde pièce de la manière suivante:

Légende: \ddagger TAPERNA; dans le champ un anneau entouré d'un poisson, puis d'un grenetis.

R.: Une croix évidée au centre en quatre carrés, portant au bout de ses branches les lettres du mot Conrad; une croisette dans les deux cantons supérieurs; E, dans le canton inférieur gauche, D dans le droit: un besant à l'angle de chaque canton. Lelewel planche XVIII fig. 39. Planche du mémoire I fig. 11.

Le signe placé dans le champ de la face de la pièce où l'on lit *Taperna* pourrait être le poisson qui est un signe religieux de l'époque.²⁾ Il serait possible aussi, que l'anneau représentât la ville d'Orbe, et le poisson la rivière de l'Orbe qui fait le tour de cette ville. — Nous ne pouvons pas nous rendre compte des deux lettres ED, placées dans les deux cantons inférieurs de la croix.

VIII. Le baron de Pfaffenhoffen figure aussi une de ces monnaies, planche V fig. 1; elle offre quelques légères différences, entr'autres elle n'a pas de poisson autour de l'anneau. Il l'attribue à un duc d'Alemanie, *Ernest II*, qui régna de 1015 à 1030.

L'exemplaire figuré se trouve dans la collection du prince Furstenberg, nous la reproduisons planche I fig. 12.

Il existe plusieurs localités portant le nom de *Taberna*.

- 1) Taperna, Taberna, Tabernis; Orbe.
- 2) Tabernia; Rhein-Zabern, dans l'évêché de Spire.
- 3) Tabernia; Elsass-Zabern, dans l'évêché de Strasbourg.

IX. Cette pièce vient de la collection de Mr. de Wallier; elle figure dans la trouvaille de la tour de St.-Ours. Mr. de Wallier a eu l'obligeance de me la céder.

Légende: \ddagger TAPERNA; dans le champ, une croix patée, avec un besant dans chaque canton, le tout entouré d'un grenetis.

R.: Un monogramme formé d'une croix évidée en quatre carrés au centre, portant sur ses branches les lettres de Conrad. Une croisette dans les deux cantons supérieurs; E dans le canton inférieur gauche, D dans le droit; la pièce ayant un peu souffert, on ne peut pas bien affirmer s'il y a des besants à l'angle de chaque canton; on croit en apercevoir un dans le canton supérieur gauche. Planche I fig. 10.

2) Le poisson a plusieurs significations dans la symbolique chrétienne primitive; le plus souvent, et nous ne l'examinons ici que sous ce point de vue, il se rapporte au Sauveur du monde, suivant l'acrostiche attribué par St.-Augustin à la Sibylle Erythrée; les cinq lettres du mot *ΙΧΘΥΣ* étant les sigles de *Ιησοῦς Χριστὸς Θεοῦ Υἱὸς Σωτῆρ* (Jésus Christ fils de Dieu Sauveur).

Le dauphin motif fréquent chez les anciens pour la décoration des temples élevés aux divinités des eaux, fut fort employé par les chrétiens de la primitive église, peut-être comme symbole du baptême, puisqu'on le retrouve sur les cuves baptismales du moyen-âge, mais plus probablement comme emblème de Jesus-Christ. On peut consulter sur ce sujet l'ouvrage de *Blavignac*, *Histoire de l'architecture sacrée dans les évêchés de Genève, Lausanne et Sion*, 1853: pages 53, 143, 247.

Cette monnaie pèse: grammes 0,990.

L'étude de ce denier est venue confirmer l'opinion que nous nous étions faite sur les deniers précédents; tous trois ont été frappés à Orbe. Il est plus usé, moins bien conservé que les autres pièces de Conrad; donc il aura été frappé à une époque antérieure.

X. Denier appartenant à la collection de Mr. Rod. de Wallier, de Soleure.

Légende:  GONRADVS PI(us); une croisette dans le champ; sans grenetis autour.

R.: Une croix évidée en quatre petits carrés au centre; les lettres du mot Conradus placées au bout des quatre branches de cette croix. Planche I fig. 9.

Ce denier pèse: grammes 1,315.

Cette pièce, ainsi que le N° VI sont dans un état parfait de conservation, ce qui nous fait penser qu'elles auront été frappées à l'occasion de l'inauguration des travaux de l'église St.-Ours, comme on frappe de nos jours une médaille commémorative. La loupe nous a fait découvrir dans le canton supérieur gauche, entre l'R et l'A deux petites croix; entre l'R et l'N deux C: Nous croyons que cette pièce avait déjà servi comme monnaie, qu'elle a été recuite, en vue de faire revenir le métal, puis frappée de nouveau avec les signes qu'elle porte.

Mr. le docteur de Wallier a eu l'obligeance de joindre les notes suivantes aux pièces qu'il nous a communiquées.

Il existe trois opinions sur cette monnaie:

a) L'abbé Herrman a annoté le *Codex Wallier*, fol. 209, de la manière suivante:

» Gedanken über die zu Solothurn anno 1762 unter dem alten Kirchthurm gefundenen silbernen Münzen.

Conradus I^{mus} Imperator.

Dieser war der letzte aus dem französischen carlovingischen Stamm. Ward 912 Römischer Kaiser und starb anno 918.«

Cet Herrman vivait à l'époque de la démolition de la tour; c'était un savant et un ami de l'auteur du Codex Wallier, Mr. Charles Bernhard de Wallier, ancien capitaine au service du roi de France et baillif de Gilgenberg de 1752 à 1772.

b) Mr. Luthi dans la feuille hebdomadaire de Soleure, 1818, page 397, pense que cette monnaie a été frappée anciennement par le chef du chapitre de Soleure; il lit:

Conradus I^{mus} prepos. Eccles. Solodorens.

(Mr. le docteur Meyer rappelle ce fait, page 48 de son mémoire sur les Bractéates de la Suisse.)

c) Opinion de Mr. le professeur Brosi:

» Nach meiner Vermuthung fällt die Münze ins Jahr 1026 bis 1032. Das Monogramm ist dasjenige Rudolfs III., des letzten Königs von Burgund.

Im Jahre 1026 trat der letzte Burgunder König Rudolph III. das Reich Burgund dem deutschen König Conrad dem Salier ab, behielt sich den Titel König und die Souverainetät bis zu seinem Tode vor, der 1032 erfolgte.

Rudolf ist der Sohn Conrads, des Enkels Rudolf II. von Burgund, dessen Gemahlin Bertha war, die Stifterin des königlichen Ursenstifts.

Müller sagt von Rudolph III., dass er 1026 nichts mehr ohne Conrad den Salier vor genommen habe. Daher die Münzen mit beiden Namen.«

Les monogrammes.

Nous prenons pour point de comparaison le monogramme (*signum Conradi*) placé au pied de la charte de 962, dans laquelle le roi Conrad fait une donation à l'abbaye de Payerne; les lettres sont liées au moyen d'une croix; la branche gauche porte le C, l'O est au milieu, l'N au bout de la branche droite, l'R en haut, l'A se retrouve au milieu, le D en bas renfermant l'Y. On lit *Conradi (signum Conradi)*.

Les deux monogrammes des pièces à légende *TAPERNA* paraissent identiques; en plaçant les deux croisettes en haut, on a le C au bout, en-dessous du bras gauche de la croix; l'O au centre; l'N au-dessous du bras droit; pour l'R on repend la lettre au-dessous du bras gauche; l'A est fixé au bout du bras supérieur de la croix; on ferait servir une troisième fois la lettre gauche pour le D; l'Y se retrouve dans les ornements du centre; la lettre placée au bas de la croix serait une S.

Ces deux pièces ont ED dans les cantons inférieurs de la croix, nous ne pouvons expliquer la valeur de ces deux lettres.

Nous ne chercherons pas à retrouver les lettres dans les deux pièces à légende *Conradus pius*; le caprice du graveur est intervenu dans cet arrangement. Nous ferons remarquer que les signes des deux monogrammes, quoique identiques, ne sont pas placés de la même manière.

Dans la pièce du Musée de Soleure, le C est accoté contre la partie supérieure de la branche gauche de la croix; le trait I de la branche droite est en-dessous; l'N est en haut à droite; l'A au bout de la branche inférieure.

Dans la pièce de Mr. de Wallier, le C est accolé sous la branche gauche; le trait I sur la branche droite; l'A au bout de la branche supérieure; l'N à droite de la branche inférieure.

Le grenetis qui entoure les deux pièces *Conradus* est très-régulier et bien marqué; celui des monnaies *Taperna* est irrégulier et grossier.

Il y a quelque différence dans la face qui porte le mot *Conradus*. Le diamètre soit du champ, soit de l'ensemble de la pièce de la bibliothèque est plus petit que celui du denier de Mr. de Wallier. Quelques légères modifications existent aussi dans la longueur et les détails des lettres; elles sont plus plates, plus larges, dans l'exemplaire de Mr. de Wallier et plus en relief dans celui de la bibliothèque.

Mr. de Gingins nous apprend dans *l'Histoire de la ville d'Orbe*, qu'après le démembrément de la monarchie carlovingienne, cette ville fut plus d'une fois le théâtre de conférences où les souverains de cette seconde race discutèrent des questions territoriales de la plus grande importance. C'est ainsi qu'en 856, les trois fils de l'empereur Lothaire I, savoir Louis II, Lothaire II et Charles se réunirent au château d'Orbe, accompagnés d'une suite aussi nombreuse que brillante, pour faire le partage des états que leur père avait gouvernés. En 864, Lothaire-le-Jeune, auquel ce château appartenait, y eut une entrevue avec l'empereur Louis II, son frère ainé, pour régler le partage du royaume de Provence, qui formait la portion de Charles, leur frère cadet, mort l'année précédente. C'est aussi dans cette plaine, qui s'étend au nord du château d'Orbe, du côté de Valeyres, que le duc Hubert, gouverneur de la Transjurane, qui s'était révolté contre Lothaire, son beau-frère, livra en 866 au comte Conrad une bataille, où il fut tué. Cet événement eut une influence décisive sur le sort de ce pays, en y fixant le vainqueur, dont le fils monta bientôt sur le trône de Bourgogne sous le nom de Rodolphe I.

Le même roi Lothaire II séjourna encore à Orbe au mois de janvier 869, dans le dernier voyage qu'il fit en Italie, où il tomba malade et mourut au mois d'août de la même année.

Charles-le-Chauve, héritier de la portion des états de Lothaire qui comprenait la Transjurane, se préparant à passer les Alpes pour la seconde et dernière fois, s'arrêta à Orbe au mois d'août 877, pour y attendre le retour de l'évêque d'Autun, Adalger, que l'empereur avait envoyé à Rome auprès du pape Jean VIII.

Deux ans après, en 879, Charles-le-Gras, roi d'Alemanie, puis empereur, eut à Orbe une entrevue avec les deux fils de Louis-le-Bègue, roi des Français, pour se concerter avec eux au sujet des mesures à prendre contre le duc Bozon qui venait d'être proclamé roi de Bourgogne dans le synode de Mantaille, près de Vienne, en Dauphiné.

Le château fort (*castrum*) d'Orbe dominait au loin sur un grand nombre de villages et de fermes qui dépendaient de lui; il constituait ce que l'on appelait alors un *fisc*, soit un domaine royal (*villa regia*) appartenant directement à la couronne. Ce *fisc* embrassait dans son ressort domanial les hautes Joux qui tapissent les pentes inférieures du Jura, ainsi que les deux côtés de l'Orbe, les grands marais depuis Entreroches jusqu'à Chamblon et peut-être aussi les bois qui recouvrent le revers occidental du Jorat.

Indication des principales chartes ou chroniques dans lesquelles il est fait mention de la ville d'Orbe:

Urba villa regia: diplôme de Lothaire-le-Jeune, roi de Lotharingie, en faveur de Berthe, abbesse de Zurich, daté d'Orbe, en 869. (Grandidier, Histoire de l'Église de Strasbourg. II. 253.)

Anno 866. Dux *Hucbertus* a Conrado comite (Autissiodorens) peremtus est juxta *castrum* quod *Urba* dicitur. (Reginon. Chron. ap. Pertz. monum. Germ. T. I. p. 577.)

Diplôme de Rodolphe I du 12 juin 888, Ind. VI, est daté de *Vabre-villa*; il y avait sans doute *Urba-villa* dans l'original. (D. Bouquet IX. 691.)

Donation faite par le roi Conrad, son fils Conon, et sa femme, la reine Mathilde, à l'un de ses fidèles nommé Rathelin, d'une habitation à Orbe, au lieu dit *in Tabernis*, en date du 10 août 966. (Hist. patr. monum. t. I. Cart. p. 210.)

Anno 995. Donation du vassal Adalmund au couvent de Romainmôtier, » *in villa Tabernis* . . . Rodulfus rex manu sua roboravit «.

En 1036, le nommé Durand donna au prieuré de Romainmôtier 50 poses de terre situées au bord de l'Orbe, sous la ville actuelle, terres qui confinaient au domaine royal » de uno fronte *terra regali*, de alio fronte *fluvio urba*, in fine *Tabernis* sive *Urba* «. (Arch. de Laus. Inv. analyt. Litt. I.)

Diplôme de Rodolphe III, de l'an 1019. » *In villa Tabernis* quam alio nomine, propter *fluvium ibidem defluentem*, *Urbam* appellant. « (Biblioth. Cluniac. p. 411.)

Les divers faits que nous venons de rappeler prouvent l'importance de la station d'Orbe. On peut comprendre que, à la suite de quelque événement important, le roi Conrad-le-Pacifique ait pu y battre monnaie.

Mr. F. Forel m'écrivait le 6 mai:

» Je vous ai dit que le séjour ordinaire du roi Conrad paraît avoir été la ville de Vienne. Cette opinion se fonde essentiellement sur un passage de la vie d'Adélaïde, par l'abbé Odilo. (Bibl. Cluniaca p. 356; post annum 967.)

» Adelheidis paternum decrevit petere regnum, ubi a patre, scilicet Chuonrado et nobilissima

Mathilde ejus conjugé, benigne et honorabiliter est suscepta. Tristabatur de absentia ejus Germania. Laetabatur in adventu ejus tota Burgundia. Exultabat Lugdunus, philosophiae quondam mater et nutrix, urbs inclita, nec non Vienna, nobilis *sedes regia*. (Origines Guelficae, t. II. p. 46.)

Il est probable que l'on trouvera un jour des deniers de Conrad frappés à Vienne en Dauphiné.

Sous les rois de Bourgogne-Jurane, l'abbaye d'Agaune (St.-Maurice) devint une *résidence royale*, et ses biens restèrent pendant près d'un siècle et demi confondus dans le domaine de la couronne. On trouve dans les ouvrages suivants divers diplomes de ces rois et princes datés *d'Acaunum* ou *Acauno monasterio*. (D. Bouquet T. 10 et Gallia Christian. Nov. T. XII. et P. de Rivaz Dipl. T. X. pag. 76 et 77.)

Rodolphe III, dernier roi de sa race, ayant été porté vers la fin de son règne agité à restituer à l'abbaye d'Agaune une partie des grands domaines que Sigismond, roi des Burgondes, avait autrefois destinés à l'entretien de ce monastère, rendit à l'abbaye en 1018, entr'autres biens, la moitié des revenus de St.-Maurice, appartenant au *fisc royal* avec ses fours et moulins. (Gall. Christ. T. XII. Instr. Col. 427.) Consulter le Mémoire de Mr. Fr. de Gingins sur l'éboulement de *Tauredunum*, *Mémoires de l'Institut national genevois*. T. III. 1856.

On peut aussi s'attendre à trouver un jour quelque monnaie de la Transjurane frappée à St.-Maurice : les rois du premier royaume de Bourgogne ont frappé plusieurs pièces d'or dans cette localité. Mr. le chanoine Richon de l'abbaye de St.-Maurice nous a fait connaître que le couvent ne possédait aucune monnaie des rois Rudolphiens.

Monnaies frappées à Lyon.

XI. Au moment où nous allions livrer notre mémoire à l'impression, nous avons reçu de Mss. H. Morin de Lyon et Voillemier de Senlis de nouveaux deniers de Conrad. Description du denier de la collection de Mr. Morin, planche I, fig. 13.

Dans le champ une croix simple entourée d'un grenetis ; légende circulaire : **⊕CONRADUSR.** Le C et l'O sont tout petits et adossés contre la croix ; le second jambage de l'N sert de premier jambage à l'R ; la partie droite de cette lettre n'est formée que d'un seul trait arrondi.

Ici nous ne pouvons affirmer si la dernière lettre est un P ou une R.

R. : Une espèce de monogramme dans le champ dans lequel apparaît quelque chose comme une L ; autour un grenetis et la légende : **⊕LVCDVNVS.** Ce denier de billon pèse : 0,98 grammes.

XII. Dans le champ, une croix simple entourée d'un grenetis ; légende circulaire : **⊕CONRADVS R.** Les deux premières lettres sont aussi plus petites que les autres, l'N et l'R sont accolés.

R. : La figure du monogramme placée dans le champ peut être considérée comme une L ornée, soit comme un monogramme dont les principales lettres seraient L, C et R. Autour un grenetis et la légende circulaire : **⊕LVCDVNVS.** Ce denier pèse 1,65 grammes, il appartient à la collection de Mr. le docteur Voillemier à Senlis. Planche I figure 15.

XIII. Dans le champ, une croix simple placée dans un grenetis ; légende circulaire : **⊕CONRADVS.**

R. : Un fronton de temple dans le champ ; le catalogue de Fougères et Combrouse nous présente deux pièces, les N° 184 et 185, frappées par Charles-le-Simple, qui ont un fronton analogue. La partie supérieure du temple du denier de Conrad-le-Saliqque que nous figurons planche I N° 18 a aussi une certaine analogie avec ce fronton. La légende circulaire est : **⊕LVCDVNVS.** Ce denier appartient à la collection de Mr. Voillemier de Senlis, il pèse 1,65 grammes ; planche I fig. 14.

XIV. Enfin MM. Fougères et Combrouse ont figuré dans leur ouvrage sous le N° 407 un denier qui appartient à la collection de Mr. de Pina; nous le reproduisons planche I, N° 16 et nous en donnons la description suivante:

Dans le champ une croix simple placée dans deux cercles concentriques, légende: **⊕CONRADVS R.** Les deux premières lettres sont aussi plus petites, l'N et l'R sont accolés et l'S est couchée.

R.: Un monogramme qui paraît formé des lettres R et S, est entouré de deux cercles concentriques; légende: **⊕LVCDVNVS.** ³⁾

Personne n'a encore dressé un catalogue des monnaies de la ville de Lyon; nous connaissons un denier de Charlemagne frappé à Lugdunum; il appartient à la collection de MM. Fougères et Combrouse, qui l'ont figuré dans leur catalogue sous le N° 42.

Sur une face on lit **CAROLVS** et sur l'autre **LVGDVN**.

La figure 79 du même ouvrage représente un denier de Louis-le-Débonnaire frappé à Lyon, il appartient à la collection Monteaux.

Sur une face est une croix simple placée dans un cercle autour duquel on lit: **H LVDOVICVS IMP.** Sur l'autre **LVCD — VNVM**, en deux lignes horizontales.

Charles-le-Chauve a laissé deux monnaies frappées à Lyon.

L'une figure dans les villes du catalogue de Fougères et Combrouse, elle appartient au cabinet Rousseau:

Dans le champ est le monogramme carlovingien entouré d'un grenetis: légende; **GRATIA D — I REX.** Sur l'autre face, une croix simple dans un grenetis, avec la légende **LVGDVNI CIVI(tas)**.

Sous le N° 457, le même catalogue représente une pièce analogue avec les légendes: **CAROLVS. REX FR** d'un côté et **LVGDVNVS** de l'autre.

Viennent ensuite les pièces de Rodolphe que nous avons décrites précédemment; puis les deniers de Conrad.

Ces dernières pièces ont-elles été frappées par le souverain ou par quelque établissement religieux? Nous verrons plus tard qu'en 962 le roi Conrad a donné à l'Abbaye de Payerne le droit de battre monnaie. Aurait-il accordé des droits analogues à quelque grand dignitaire de Lyon ou à quelque monastère important? S'il en était ainsi, la qualification de REX s'expliquerait facilement: ce serait un acte de déférence envers le souverain.

Enfin nous avons essayé à la pierre de touche le denier de Mr. Morin, figure 13; il n'est pas en argent comme les monnaies précédentes, mais c'est un billon richement allié; il est probable que les pièces représentées sous les N°s 14, 15 et 16 sont de même composition.

Les numismates de Lyon éclairciront un jour ces faits. Nous constatons seulement que le monogramme carlovingien ne se retrouve plus sur ces monnaies, comme sur celles de Conrad que nous avons figurées; les nouveaux monogrammes ne concordent plus avec la signature royale; ils n'ont pas la croix pour base avec l'ensemble des lettres accolées au bout des branches.

Quant au monogramme même, il est peu distinct pour nous; on croit voir une L dans le N° 13;

³⁾ Note communiquée par Mr. Fr. de Gingins: »Le monogramme **B. S.** (et non R. S.) placé dans le champ est celui de **Burchardus II**, élù archevêque de Lyon en 978, † 1031 — il était fils naturel du roi Conrad qui lui avait donné le Gouvernement temporel de Lyon. — Mr. de Pina n'était pas bien sûr s'il fallait voir un **B** ou un **R**.«

on peut retrouver les éléments d'une L, d'une R et d'un C dans le N° 15; le N° 16 présente une R et une S (Rodulfus?). Quelques auteurs soutiennent que dans les années 990 à 993 Conrad-le-Pacifique a associé à son trône son fils Rodolphe. Nous n'affirmerons donc rien sur ce sujet; on doit attendre de nouveaux matériaux numismatiques et historiques.

On ne peut attribuer ces pièces à Rodolphe III et Conrad-le-Salique; ce dernier quoique héritier déclaré de Rodolphe, ne lui fut point associé. Le nom de Conrad II n'est jamais mentionné dans les chartes avec celui de Rodolphe III.

Nous rappellerons encore que les anciennes monnaies des archevêques de Lyon qui sont figurées dans l'ouvrage de Duby, portent dans le champ une L avec une barre dans sa partie supérieure, formant la croix. Ces deniers ont été probablement frappés dans le siècle qui a suivi la période que nous décrivons.

Notre mémoire provoquera de nouvelles recherches; les matériaux que nous avons réunis permettront de faire des études plus approfondies et des déterminations plus précises.

La reine Berthe.

Il y a peu de noms plus populaires dans la Suisse romande; lorsqu'on veut rappeler le bon vieux temps, on dit: *Du temps que Berthe filait*. La tradition a reporté sur cette reine tout le bien que les rois Rudolphiens ont fait à notre pays.

Nous avons cherché de tous côtés des renseignements pour arriver à savoir si la veuve de Rodolphe II avait battu monnaie.

XV. Mr. Bel-Bessières, de Lausanne, ancien employé à la fonte des monnaies, nous a parlé d'une pièce en or pâle trouvée à Genève, dans le jardin de Mr. Dance situé en ville; elle était plus grosse qu'un tiers de sol d'or mérovingien; d'un côté, on voyait une figure; de l'autre, une espèce de temple surmonté d'une croix; on lisait distinctement **Berta**, avec l'A barré dans sa partie supérieure.⁴⁾ Mr. Dance a donné cette pièce à Mr. Bel-Bessières; un jour, elle a disparu de son bureau.

Nous trouvons dans l'ouvrage d'Em. de Haller deux pièces dans lesquelles figure le nom de la reine Berthe, N°s 2304 et 2305; elles ont été frappées par le chapitre de Soleure en 1627 pour rappeler les bienfaits de la reine Bourguignonne, ainsi que l'indique la légende: RE. BERTA. FV. D. RIX. ECCLIAE. S. VRSI. 932.

Prieuré de Payerne.

L'an 962, Conrad, fils de la reine Berthe, donna à ce prieuré *sa Cour* (nommée Grandcour), le marché et le droit de battre monnaie. On ne sait si les religieux ont usé de ce droit; dans tous les cas, les recherches que nous avons faites, jointes à celles de Mr. Ch. Lohner de Thoune, ne nous ont rien fait découvrir jusqu'à ce jour.

⁴⁾ Note communiquée par Mr. Fr. de Gingins: »La monnaie décrite sous le N° XV de Mr. Bel-Bessière ne serait-elle pas plutôt de Berthe abbesse de Zurich, à laquelle l'empereur Charles-le-Gras, son frère, accorda le droit de battre monnaie.«

(Voir ce que Mr. Meyer dit des monnaies de cette abbaye.)

Rodolphe III dit le Fainéant. (993—1032.)

Nous avons vu précédemment que quatre monnaies pouvaient être attribuées soit à Rodolphe II, soit à Rodolphe III; nous ne reviendrons pas sur ce sujet.

Il ne reste, que nous sachions, qu'une pièce d'or qui puisse être rapportée à ce prince, dont le règne ne vit pas d'événements glorieux; les grands seigneurs de son royaume luttèrent contre lui, voyant avec regret qu'après avoir élevé par leur vote la famille des Strattingen à la royauté, Rodolphe le fainéant transmettait sa couronne à l'empereur Henri, sans les appeler à voter sur ce sujet.

Du reste, le titre de fainéant qui lui a été donné, indique qu'il s'occupait peu des affaires de son royaume; il paraît même que les empereurs d'Allemagne envoyèrent dès l'an 1018 des délégués chargés de surveiller l'administration du pays.

XVI. L'ouvrage de Haller (Münzcabinet p. 358) nous donne la description de la pièce d'or qui appartenait à la collection du professeur d'Annone de Bâle; cette collection a été vendue en Allemagne.

D'un côté se voit une tête diadémée; exergue *sidunis fit.* Au revers, au milieu d'une couronne le monogramme  (Rodulfus Rex). Exergue: H.C..ICVS (Heinricus).

Rodolphe III avait séjourné dans le pays; il transmit sa couronne à l'empereur Henri II l'an 1018. Cette pièce aura donc été frappée de l'an 1018 à l'an 1024.⁵⁾

Henri II empereur. (1015 à 1024.)

Ce prince fut associé à Rodolphe III dès l'année 1018 à 1024; il est probable que des monnaies ont été frappées pour conserver le souvenir de ce fait; tout nous porte à croire que la pièce que nous allons décrire doit être attribuée à l'empereur Henri.

XVII. Dans le champ, une croix simple entourée d'un grenetis, légende circulaire: HEINRICVS.

R.: Une S dans le champ placée dans un grenetis et la légende: LVCDVNVS; planche I fig. 17.

Il serait possible que le graveur ait pris le signe de la pièce de Rodolphe (planche I fig. 12) pour une S; dans ce cas on comprend sa position droite: nous renvoyons le lecteur aux remarques que nous avons faites précédemment sous le § II page 6.⁶⁾

Ce denier est figuré dans le catalogue de Fougères et Combrouse sous le N° 416, et la pièce appartient à la collection de la Monnaie de Paris.

5) Au moment où nous corrigeions cette feuille, nous avons reçu en don de Mr. Frs. Comte, notaire à Lucens près Moudon, le tiers de sol d'or figuré ci-dessous:

Jamais envoi ne fut fait plus à propos: car cette pièce, indiquée comme pièce d'or dans la série rudolphienne, vient compléter les renseignements donnés par Haller. Elle a été trouvée par un cultivateur à Seigneux, petit village dans la vallée de la Broie.

Elle n'a aucun caractère de l'époque carlovingienne et tout nous engage à la placer dans les monnaies mérovingiennes; c'est probablement une pièce de Gontran; nous lisons:

SIDVNIS FIT et sur l'autre face S. MORICIVS. Saint-Maurice a été le premier Saint du Valais avant St.-Théodule, qui n'est le patron de cette contrée que depuis le XII^e siècle. *Moricius* est peut-être le nom du monétaire.

6) Note communiquée par Mr. Fr. de Gingins: »La monnaie de Lyon avec S et la légende *Henricus* me paraît devoir être rapportée non à Henri second, mais à l'empereur et roi de Bourgogne *Henri III*, fils de Conrad-le-Salique



MONOGRAMMES DES CHARTES DE SOUVERAINS DE L'ÉPOQUE.

N^o 1. Monogramme ou signe placé au pied de la donation faite à l'abbaye de Payerne par le roi Conrad-le-Pacifique en 962, l'année de son avènement au trône. (Déposé aux archives du canton de Vaud.)

2. Monogramme de Conrad placé au pied de l'acte intitulé: *Conradi Burgundiae Regis donatio, monasterio Cluniacensi, rogatu Hugonis comitis, pro anima patris Rudolfi, de Tussiaco facta.*

Data VIII kal. maii, anno ab incarnatione DCCCCXLIII, anno VI regnante domno Chuonrando rege filio Rodulfi, feliciter. Amen. (Scheidius, de originibus guelficis. T. II page 129.)

3. Signum D. Guonradi piissimi regis. Acto Vienne 961.

4. Monogramme de Conrad en 972. Histoire de Vienne par Charvat. f. 263.

5. Signum domini Chonradi, invictissimi regis datum octobre an. 976, anno regni 36. Act. Lugduno.

6. Monogramme placé au pied de l'acte: »Præceptum Rodulfi regis de Comitatu Waldense datum VIII kal. sept. MXI.« (Déposé aux archives du canton de Vaud.)

Charte publiée dans les mémoires de la société d'histoire de la Suisse romande en 1844.

Otton I mort le 7 mai 973.

Otton II Roi le 26. 961.

Roi d'Italie 962.

Empereur noël 967.

Mort 7 décembre 983.

7. Monogramme placé au pied de la confirmation faite par l'empereur Otton-le-Grand au duc Rodolphe à Colmar et Hittenheim en 974. (Déposé aux archives du canton de Vaud.)

(1038 — 1056) qui avait épousé *Agnes d'Aquitaine* et qui reçut la plénitude de l'autorité royale dans la Cisjurane et la Transjurane. Ce fut lui qui donna à l'archevêque Halinard l'investiture du Temporel de l'Eglise de Lyon en 1046.«

Autre note communiquée par Mr. Fr. de Gingins: »La lettre S qui se voit tantôt droite tantôt couchée dans le champ de quelques monnaies portant *Lugdunus* dans la légende, me semble se rapporter non au mot *Segusianorum*, mais plutôt au mot *Saviniacensis* nom du monastère royal de *Savigny* en Lyonnais dont l'existence remonte au commencement du IX^{me} siècle. Ruiné par les Hongrois au milieu de X^{me} siècle il fut rétabli par *Conrad-le-Pacifique* et son frère *Burchard* premier archevêque de Lyon. De même que L placée dans le champ indiquait les pièces frappées dans la ville de Lyon; l'S se plaçait sur les pièces fabriquées à Savigny. En admettant cette *conjecture*, la monnaie de Rodolphe (N^o 2 pl. I) se rapporterait à Rodolphe III. — Cependant on n'a pas de preuve de l'existence d'un atelier monétaire à Savigny.«

L'étude approfondie des monnaies des rois carlovingiens, nous prouve que ces souverains ont frappé monnaie dans toutes les villes qu'ils ont voulu honorer ou mettre en relief. Le mémoire de MM. Fougères et Combrouse signale une pièce de Charles-le-Chauve qui a été frappée à Laon, **Monasterium Lugduni clavati**, sans que pour cela ce souverain eût donné à ce couvent le droit de battre monnaie. De même il se pourrait que le denier à l'S eut été frappé par Conrad-le-Pacifique lorsqu'il restaura le couvent de Savigny, sans que pour cela il eût accordé à sa monastère le droit de battre monnaie, ni même qu'il y eût un atelier à Savigny. Expliquée de cette manière la conjecture de Mr. de Gingins pourrait bien être la réalité.

8. Monogramme placé au pied de la bulle de l'empereur Otton prenant sous sa protection spéciale l'abbaye de Payerne en 983. (Déposé aux archives du canton de Vaud.)

Otton III Roi noël 983.

Empereur 24 mai 996.

Mort 23 janvier 1002.

9. Monogramme placé au pied de la confirmation faite par l'empereur Otton en 986. (Déposé aux archives du canton de Vaud.)
 10. Monogramme placé au pied de la confirmation analogue en 997. (Dép. aux arch. du cant. de Vaud.)
 11. Monogramme de Conrad I. (*Chonradus*) roi de Germanie, publié par Schöpflin, *Alsatica diplomatica*, I. p. 3. A° 913. Argentina.
 12. Monogramme du roi Conrad-le-Salique au pied d'une confirmation analogue en 1024. (Déposé aux archives du canton de Vaud.)

ENFOUISSEMENTS MONÉTAIRES.

Au mois de Mars 1762, la démolition des fondements de la tour de la collégiale de St.-Ours à Soleure, faite en vue de préparer la construction de la belle église moderne consacrée au même patron, a conduit à une découverte intéressante, celle d'un ensemble de monnaies d'argent de la dernière moitié du 10^{me} siècle.

L'obligeance de Messieurs Amiet, R. de Wallier, Winistorfer, Haenggi nous a procuré les moyens de réunir ces objets qui avaient été disséminés. Les quelques pages qui suivent sont le résumé de nos recherches sur ce sujet.

Nous remercions sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu nous prêter leur concours pour des renseignement et des déterminations et suppléer ainsi aux ressources que nous ne pouvions espérer de rencontrer dans notre ville.

Messieurs de Gingins, Président honoraire de la société d'histoire de la suisse romande, F. Keller, Président de la société des antiquaires de Zurich, Morel-Fatio, numismate à Paris, H. Meyer, conservateur des monnaies à Zurich, H. Morin, banquier, à Lyon, et Voillemier, Docteur, à Senlis, ont singulièrement facilité notre tâche.

I. Bordereau de la trouvaille de la Tour de St.-Ours.

A. Bibliothèque de Soleure.

1. **HEADRED REX.** Dans le champ croisette accompagnée de quatre points dans le prolongement des branches.

R.: HVSEBALD. **MO** (netarius) en deux lignes; au-dessus et au-dessous trois points placés en triangle; entre les deux lignes, trois croisettes formant rangée.

Cette pièce qui donne le nom du monétaire Husebald est décrite par Ruding et figure dans les planches de son ouvrage (Annals of the coinage of the Great Britain) sous le N° 20 pl. XIX.

2. **†EA. DRED. REX.** Croisette dans le champ.

R.: DEODMAER M(onetarius) en deux lignes, points et croisettes comme dans la précédente.

Le nom du monétaire est Theodemaer. Ruding, l'a figurée sous le N° 17 pl. XIX.

3. **†GRATIA DI DVX.** Dans le champ le monogramme de HVGO.

R.: SCI ΔIONYSII en deux lignes entre deux barres dans le champ.

Mr. Morel-Fatio nous fait connaître que cette pièce fort rare attribuée pendant longtemps à Hugues Capet a été, après mûr examen, restituée à Hugues, son père, duc de France et abbé de St.-Denis, près Paris.

Une pièce semblable trouvée dans le nord-ouest de la Suisse figure en première ligne dans la belle collection de Mr. Carpentier à Honfleur. Il faut remarquer que le mot Dionysii est écrit avec un delta.

Hugues vivait de 923 à 956.

4. **†ODDO REX FRA.** Une croix dans le champ.

R.: **†TOLOSA. CIVI.** Dans le champ quatre annelets ou les lettres incertaines ODDO disposées en croix.

Denier d'Eudes (880—898) figuré sous le N° 168 dans le recueil de Combruse et Fougères, sur les monnaies de la seconde race.

5. **†ODDO REX FR-C.** Une croix.

R.: **TOLOSA. CIVI.** Quatre annelets.

Cette pièce d'Eudes se distingue de la précédente par le caractère du D, formé d'un O portant un point dans sa partie supérieure et dans sa partie inférieure droite; l' S est couchée.

6. **†VLELMO COM(es).** Croix dans le champ.

R.: **BRIVITES.** Rétrograde. Monogramme carolin dégénéré.

Ce denier rare de Guillaume II ou III comte d'Auvergne (951 à 979) a été frappé à Brioude; il est figuré dans le catalogue Poey d'Avant pl. IX. N° 11.

7. **†RICHARDVS.** Croisettes entre les quatre colonnes d'un temple à deux degrés, accosté de deux points.

R.: **ROTOMAGVS.** Croix évidée en carré dans son centre, et cantonnée de quatre points ou besants.

Ce denier fort rare et d'une belle conservation a été frappé à Rouen par Richard premier, duc de Normandie. (943—996.)

8. Légende indéchiffrable malgré le bon état de conservation de la pièce; le type et surtout le travail paraissent se rapprocher de la fabrique toulousaine.

9. Denier au monogramme carolin.

On croit y lire TRECAS CIVIS (Troyes).

10. **†D†** entre deux croisettes dans le champ; CRATIA D—I REX, autour du grenetis.

R.: **LIM†VICAS CIVI.** Croix dans le champ.

La pièce de Combruse porte CIVIS.

Les croix, **†**, sont évidées au centre et paraissent avoir été mises à la place des O.

Ce denier d'Eudes (888 à 898) a été frappé à Limoges. Combrouse et Fougères l'ont figuré sous le N° 166.

11. **+**GONRADVS PI(us). Une croisette dans le champ.

R.: Monogramme ou lettres placées aux quatre extrémités des branches d'une croix évidée en carré dans son centre. Voyez planche I N° 8.

B. Collection de Mr. Amiet, procureur général de la Confédération Suisse.

12. **+**EDRED REX. Dans le champ une croisette surmontée de la lettre M.

R.: FERDICES MO(ne)T(arius) en deux lignes, au-dessus et au-dessous sept points disposés en disque; rangée formée de trois croisettes.

Le nom du monétaire est Ferthices qui figure parmi les 117 noms rapportés par Ruding, qui a figuré cette monnaie sous le N° 22 planche XX.

13. **+**EADPIG REX I. Croisette dans le champ.

R.: HERIGER MO(netarius) en deux lignes; trois points en triangle; rangée formée de trois croisettes.

Cette pièce a été frappée par Eadwig, roi d'Angleterre (955 à 959); il était le neveu d'Eadred (946 à 955).

Ruding indique seulement trente-trois noms de monétaires appartenant à ce court règne. Celui qui est indiqué dans cette monnaie est Hériger. Voyez Ruding N° 4 planche XX.

C. Collection de Mr. Haenggi, bibliothécaire de la ville de Soleure.

14. 15. 16. Légende circulaire: **+**AVTSIODERCI. Dans le champ une croix légèrement patée placée dans un grenetis.

R.: :•, à la place de la légende, au-dessus de la croix, trois points non en ligne droite; une croix patée dans un grenetis. Voyez Duby, *monnaies des Prélats de France*, planche X fig. 3 et Lelewel, *Numismatique du moyen-âge*, planche IX fig. 8.

Cette maille d'argent de la ville d'Auxerre (Autissioderi civitas) est de la même époque que celle du duc de Bourgogne figurée dans Duby planche XLIX fig. 3. La légende ODO DVX BVRG, avec une croix ornée. Au revers: DIVION CASTI. Une croix simple et un besant dans chaque canton.

Depuis la rédaction de notre mémoire, nous avons pu nous procurer l'ouvrage de Fougères et Combrouse. La pièce figurée N° 322 avec la légende, *Senonis civitas*, est pour l'ensemble des signes semblable à celles que nous venons de décrire; elle n'a pas de légende circulaire au revers. Nous attribuons la monnaie trouvée à Soleure à Charles-le-Chauve (840 à 877). C'est une nouvelle monnaie de ce Souverain et non une pièce épiscopale frappée à Auxerre.

Le denier figuré par Fougères et Combrouse dans les villes de ce roi, à la fin du mémoire, offre aussi une certaine analogie de forme avec celui qui a été trouvé à Soleure.

D. Collection de Mr. le Professeur U. Winistorfer à Soleure.

17. **+**EADRED REX. Croisette dans le champ.

R.: HANA Mo(netarius) écrit en deux lignes comme dans les précédentes pièces.

18. **† ODDO REX FRA.**

R. : **TOLOSA CIVI.**

C'est la même pièce que le N° 4.

19. Je n'ai pu déchiffrer cette pièce; la forme des lettres et du monogramme ou signe a une certaine analogie avec les monnaies de Toulouse; dans ce cas, elle nous paraîtrait antérieure à Pons, qui en 1037, succéda à son père Guillaume Taillefer.

On voit une croix dans le champ, un grenetis autour et une légende.

R. : Un monogramme comme un trèfle, un grenetis et une légende.

E. Collection de Mr. le Docteur R. de Wallier à Soleure.

20. 21. Deux mailles d'argent **†AVTSIODERCI.** Dans le champ une croix.

R. : Une croix.

Mêmes pièces que les N° 14, 15 et 16.

22. **†EADRED REX.** Croisette dans le champ.

R. : **WILZIE MO** (netarius), écrit en deux lignes comme dans les pièces du même prince.

23. 24. **†VLELMO COM(es).** Croix dans le champ.

R. : **BRIVITES.**

Denier de Guillaume d'Auvergne, comme le N° 6.

25. Pièce indéchiffrable, c'est la même dont il est question sous le numéro 19.

26. **† GONRADVS PI(us).** Croisette dans le champ.

R. : Monogramme en lettres placées aux quatre extrémités des branches d'une croix évidée en carré dans son centre; voyez planche I fig. 9.

Cette pièce pèse: gramme 1,315.

27. **† TAPERNA.** Dans le champ une croix patée avec un besant dans chaque canton; le tout entouré de grenetis.

R. : Monogramme ou lettres placées aux quatre extrémités des branches d'une croix évidée en carré dans son centre. Dans chaque canton supérieur de la croix on trouve une croisette; dans le canton inférieur gauche on voit un E et dans le canton inférieur droit un D. Voyez planche I fig. 10.

Ce revers a le plus grand rapport avec celui de la pièce figurée dans l'Atlas de Lelewel, planche XVIII N° 39; on croit même y retrouver les quatre points qui sont dans l'angle de chaque canton du monogramme.

Ce denier de Taperna (Orbe) pèse: gramme 0,990.

28. Une espèce de bractéate à double face, qui ressemble aux pièces figurées par Mr. Morel-Fatio (Trouvaille de St. Paul). Mr. H. Meyer de Zurich pense que c'est peut-être l'évêque Théodoric qui a commencé à frapper ces monnaies.

Mr. le docteur Keller nous a communiqué un dessin avec notes extraites de manuscrits de la famille Wallier, Miscele III. Nous avons reconnu la plupart des pièces de la bibliothèque de Soleure.

Eadred rex: Husebald Monetarius N° 1.

Gratia di dux: Sci Dionysii . . . » 3.

Otto rex fra: Tolosa civi . . . » 4.

Vlelmo com: Brivites . . . » 6.

Richardus: Rotomagus de 7. № 7. lequel a guineau d'or.

Gratia di rex: Limovicascivi de 10. lequel a deux lignes.

Gonradus pi: une pièce indéchiffrable de 11. lequel a deux lignes.

Une pièce indéchiffrable de 12. lequel a deux lignes.

plus: une pièce indéchiffrable de 13. lequel a deux lignes.

Autsioderci de 14. deux pièces de deux francs.

et une monnaie de Charles-le-Simple, figurée dans Leblanc page 140 fig. 7.

29. Une croix dans le Champ, *Carlus rex fr.*

R.: METALO dans le champ, en deux lignes.

Charles-le-Simple a régné de 893 à 929.

Cette pièce appartenait à la trouvaille de la Tour de Soleure; elle aura été perdue.

Résumant ces déterminations, nous avons trouvé:

6 pièces de monnaie d'Eadred d'Angleterre 946—955.

1 pièce d'Eadwig 955—959.

1 pièce de Hugues, duc de France 923—956.

4 pièces d'Eudes, roi de France 888—898.

3 pièces de Guillaume d'Auvergne 951—979.

1 pièce de Richard, duc de Normandie 943—996.

5 deniers de Charles-le-Chauve 840—877.

1 monnaie des Evêques de Bâle (?)

1 denier de Charles-le-Simple 893—929.

3 deniers de Conrad-le-Pacifique 937—993.

En jetant un coup d'oeil sur les dates, on s'aperçoit que toutes ces monnaies ont pu être frappées avant la mort de Conrad, roi de Bourgogne; de plus elles appartiennent à des Souverains qui étaient en relation particulière avec Conrad; celui-ci avait épousé la fille de Louis-d'Outremer, la princesse Mathilde, qui de plus était soeur du roi Lothaire.

Doit-on conclure de l'absence de deniers des évêques de Lausanne, Besançon, Lyon etc., que ces prélates ne frappaient pas encore monnaie?

Nous ne nous expliquons pas pourquoi cette trouvaille n'offre que des éléments français et anglais sans trace de relations germaniques. Sans doute une pensée que nous ne découvrons pas aura présidé au choix de ces deniers et motivé cette rencontre dans ces fondations.

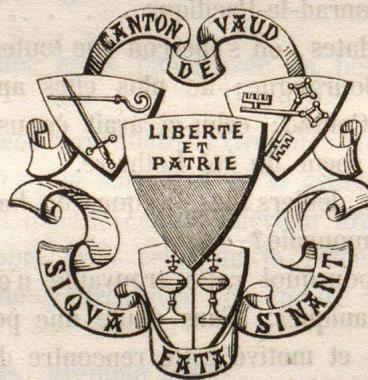
Quant aux pièces anglaises, les relations établies par les missionnaires d'Angleterre rendent parfaitement compte de la présence de plusieurs monnaies des souverains de ce pays.

Nous n'avons pu réunir que 29 pièces; le chantre Hermann parle de 200; il est bien à regretter que ces monnaies aient été disséminées; ce petit trésor aurait jeté un grand jour sur l'histoire de cette époque si peu connue.

II. Bordereau de la trouvaille dans l'église de St.-Ours, à Soleure.

Mr. Rod. de Wallier nous a communiqué une seconde trouvaille faite à la même époque dans les décombres de la vieille église. Ce fait est mentionné dans le *Neujahrsblatt* de Soleure, page 4, et dans le *Codex Wallier* pag. 193.

1. Haendlipfennig d'Augsbourg du XIV^{me} siècle.
2. Bractéate au temple du X^{me} siècle, se rapprochant de celles que M. Morel-Fatio rapporte aux ducs d'Allemagne dans son mémoire sur la trouvaille de St. Paul.
3. Sept bractéates de Bâle du XVI^{me} siècle, Meyer, N° 148.
4. Une bractéate de Bâle, Meyer, N° 126.
5. Deux bractéates de Zoffingue, Meyer, N° 21.
6. Deux bractéates de Zoffingue, Meyer, N° 9.
7. Une bractéate de Zoffingue, Meyer, N° 5.
8. Une bractéate de St. Gall., Meyer, N° 72.
9. Une bractéate de Zurich du XVII^{me} siècle.
10. Trois bractéates de Zurich du XIV^{me} siècle; la tête de l'abbesse couverte du voile et du manteau; les lettres Z V ne s'y trouvent pas.
11. Trois bractéates de Soleure. La tête de St.-Ours regarde à gauche, le profil est entouré de perles: elles datent du XIV^{me} siècle; la troisième porte la tête du même saint avec une couronne. Mr. H. Meyer, auquel nous avons communiqué ces pièces, qui ne sont pas figurées dans son mémoire, les rapporte, comme nous, à la ville de Soleure.
12. Une monnaie petit-bronze de l'empereur Valentinien.



Armes des évêchés de Valais, Genève et Lausanne qui ont été le noyau du royaume de Bourgogne. L'écusson vaugeois placé au-dessus indique que le canton de Vaud a été formé du démembrement de ces évêchés; la devise inférieure est celle d'Aimon de Montfaucon.

INDICATION DES PRINCIPAUX OUVRAGES CONSULTÉS.

- Die Bracteaten der Schweiz, par le docteur *H. Meyer*. 1845. Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft. III. Band. Zürich 1846.
- Numismatique du moyen-âge par *Joachim Leleuel*. Paris 1835.
- Neujahrsblatt des Kunstvereins von Solothurn, von *P. Urban Winistorfer*. Dritter Jahrgang. 1855.
- Der Fund von Obrziko, von Dr. *Julius Friedländer*. Berlin 1844.
- Monuments de l'histoire de l'ancien évêché de Bâle, par *J. Trouillat*. 2 vol. Porrentruy 1854.
- Die Münzen der Herzoge von Alemannien, von *F. Freiherr v. Pfaffenhoffen*. Carlsruhe 1845.
- Histoire de la Franche-Comté, par *Eugène Rougebief*. Paris 1851.
- Histoire de la ville d'Orbe, par *Fréd. de Gingins-Lasarraz*. Lausanne 1855.
- Mémoire sur le Rectorat de Bourgogne, par *Fréd. de Gingins*: dans les mémoires et documents de la Société d'histoire de la Suisse romande. T. I. 1839.
- Mémoire sur les monnaies des pays voisins du Léman, par *Rod. Blanchet*. Dans les mémoires et documents de la Société d'histoire de la Suisse romande. T. XIII. 1854.
- Description complète et raisonnée des monnaies de la *Deuxième race royale de France*, par *F. Fougères et G. Combrouse*, amateurs. Paris 1837.
- Recherches sur quelques localités du Bas-Vallais et des bords de Léman aux premiers siècles de notre ère et en particulier sur l'éboulement de *Tauredunum* en 563, par *Fréd. de Gingins-Lasarraz*.
- Mémoires de l'Institut national genevois. T. III. 1856.

3. Inscription d'Augstburg du XII^e siècle.
4. Croisette au temple du X^e siècle, se rapprochant de celles que M. Morel-Fatio rapporte
aux ducs d'Allemagne dans son mémoire sur la tombe de St. Paul.

INDICATION DES PIÈCES FIGURÉES CONSULTÉES

Indication

des pièces figurées dans la première planche.

1. Croix ; Rodulfus. — Temple ; Civ. Visunu.
2. Croix ; Rodulfus. — Poisson ; Lucudunus.
3. Croix ; Rodulfus. — Temple ; Lucudnus.
4. Croix ; Rodulfus. — Temple ; Lucudunus.
5. Croix ; Rodulfus. — Temple ; Lucudunus.
6. Croix ; Rodulfus. — Temple ; Lucudunus.
7. Chrisme ; Rodulpo pius rx. — Papiaci ; XPistiana religio.
8. Croisette ; Gonradus Pi. — Monogramme.
9. Croisette ; Gonradus Pi. — Monogramme.
10. Croix ; Taperna. — Monogramme ; E. D.
11. Poisson ; Tapernia. — Monogramme ; E. D.
12. Anneau ; Tapernia. — Monogramme ; E. D.
13. Croix ; Conradus R. — Monogramme ; Lucdunus.
14. Croix ; Conradus — Temple ; Luedunus.
15. Croix ; Conradus R. — Monogramme ; Lucdunus.
16. Croix ; Conradus R. — Monogramme ; Lucdunus.
17. Croix ; Heinricus. — S. Lucdunus.
18. Croix ; Chuonradus R. — Temple ; Basilea.

